

France – Services cinématographiques et services vidéo – Accord-cadre groupe AFD de prestations audiovisuelles**OJ S 226/2024 20/11/2024****Avis de marché ou de concession – régime ordinaire****Services**

1. Acheteur**1.1. Acheteur**

Nom officiel: Agence Française de Développement

Adresse électronique: voiretf@afd.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure**2.1. Procédure**

Titre: Accord-cadre groupe AFD de prestations audiovisuelles

Description: Accord-cadre groupe AFD de prestations audiovisuelles

Identifiant de la procédure: 8b33fc82-b2bd-41c9-a14d-541a2fe6d911

Identifiant interne: IDE-2024-0499

Type de procédure:

Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92100000 Services cinématographiques et services vidéo

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 5 rue Roland Barthes

Ville: PARIS

Code postal: 75012

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le règlement de consultation n'impose pas au soumissionnaire de présenter une offre pour l'ensemble des lots. Dans le cadre de ce marché, un groupement de commandes a été constitué entre l'Agence française de développement (dont le FFEM et le FID) et ses filiales Proparco, Expertise France et Digital Africa. Coordonnateur du groupement de commandes : Agence Française de Développement

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 4

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés: 4

2.1.6. Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Faillite: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Corruption: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Concordat: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Participation à une organisation criminelle: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Fraude: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Insolvabilité: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Biens administrés par un liquidateur: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Motifs d'exclusion purement nationaux: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Coupable d'une faute professionnelle grave: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Paiement des cotisations de sécurité sociale: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

État de cessation d'activités: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Paiement d'impôts et taxes: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes: Prendre connaissance du DCE pour application éventuelle

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Motion-design

Description: Réalisation de motions design et autres animations telles que : - Réalisation de Motion Design en 2D (flat design ou en 3D) - Autres animations et réalisations selon besoins - Réalisation de format plus ou moins court (de 30 secondes à 5mn) - Réalisation d'habillage musical - Réalisation de jingles pour les différents supports de communication de l'AFD

Identifiant interne: IDE-2024-0499-02

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92100000 Services cinématographiques et services vidéo

Options:

Description des options: L'accord-cadre pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans, portant la durée maximale de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises, à 4 ans.

Pour les autres options, se référer aux documents de la consultation.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 355 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Autre

Description: cf. règlement de la consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Critère prix. Se référer au règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère technique. Se référer au règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:
français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/01/2025 12:00:00 (UTC+1)

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: se référer aux documents de la consultation

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Référé contractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, une fois le marché public ou l'accord-cadre signé, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du code de justice administrative. En l'absence de la publication d'un tel avis, ou de la notification susmentionnée, vous avez la possibilité de saisir le tribunal dans les six mois à compter du lendemain de la date de signature du marché ou de l'accord-cadre. Recours de pleine juridiction : Vous avez la possibilité d'exercer un recours de pleine juridiction ayant pour objet de contester la validité du marché ou de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du marché ou de l'accord-cadre et les modalités de sa consultation

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Agence Française de Développement

Organisation qui traite les offres: Agence Française de Développement

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Audiovisuel

Description: Réalisation de productions audiovisuelles telles que : - interviews - reportages - documentaires - habillage musical - jingles, teasers

Identifiant interne: IDE-2024-0499-01

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92100000 Services cinématographiques et services vidéo

Options:

Description des options: L'accord-cadre pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans, portant la durée maximale de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises, à 4 ans.

Pour les autres options, se référer aux documents de la consultation.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 6 308 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Autre

Description: cf. règlement de la consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Critère prix. Se référer au règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère technique. Se référer au règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:
français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/01/2025 12:00:00 (UTC+1)

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:
se référer aux documents de la consultation

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Référé contractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, une fois le marché public ou l'accord-cadre signé, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du code de justice administrative. En l'absence de la publication d'un tel avis, ou de la notification susmentionnée, vous avez la possibilité de saisir le tribunal dans les six mois à compter du lendemain de la date de signature du marché ou de l'accord-cadre. Recours de pleine juridiction : Vous avez la possibilité d'exercer un recours de pleine juridiction ayant pour objet de contester la validité du marché ou de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du marché ou de l'accord-cadre et les modalités de sa consultation

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Agence Française de Développement

Organisation qui traite les offres: Agence Française de Développement

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Livestreaming

Description: Réalisation de livestreaming sur des événements tels que : - interview en direct - conférences, webinaires - coulisses - événementiel

Identifiant interne: IDE-2024-0499-04

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92100000 Services cinématographiques et services vidéo

Options:

Description des options: L'accord-cadre pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans, portant la durée maximale de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises, à 4 ans.

Pour les autres options, se référer aux documents de la consultation.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 234 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Autre

Description: cf. règlement de la consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Critère prix. Se référer au règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère technique. Se référer au règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/01/2025 12:00:00 (UTC+1)

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: se référer aux documents de la consultation

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Référé contractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, une fois le marché public ou l'accord-cadre signé, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du code de justice administrative. En l'absence de la publication d'un tel avis, ou de la notification susmentionnée, vous avez la possibilité de saisir le tribunal dans les six mois à compter du lendemain de la date de signature du marché ou de l'accord-cadre. Recours de pleine juridiction : Vous avez la possibilité d'exercer un recours de pleine juridiction ayant pour objet de contester la validité du marché ou de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du marché ou de l'accord-cadre et les modalités de sa consultation

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Agence Française de Développement

Organisation qui traite les offres: Agence Française de Développement

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Podcast

Description: Conception, production, et post-production pour une diffusion multi-plateformes

Identifiant interne: IDE-2024-0499-03

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92100000 Services cinématographiques et services vidéo

Options:

Description des options: L'accord-cadre pourra être reconduit une fois pour une durée de deux ans, portant la durée maximale de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises, à 4 ans.

Pour les autres options, se référer aux documents de la consultation.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 611 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Autre

Description: cf. règlement de la consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Critère prix. Se référer au règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère technique. Se référer au règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:
français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/01/2025 12:00:00 (UTC+1)

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:
se référer aux documents de la consultation

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Référé contractuel : Près le président du tribunal administratif de Paris, une fois le marché public ou l'accord-cadre signé, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du code de justice administrative. En l'absence de la publication d'un tel avis, ou de la notification susmentionnée, vous avez la possibilité de saisir le tribunal dans les six mois à compter du lendemain de la date de signature du marché ou de l'accord-cadre. Recours de pleine juridiction : Vous avez la possibilité d'exercer un recours de pleine juridiction ayant pour objet de contester la validité du marché ou de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du marché ou de l'accord-cadre et les modalités de sa consultation

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Agence Française de Développement

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Agence Française de Développement

Organisation qui traite les offres: Agence Française de Développement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Agence Française de Développement

Numéro d'enregistrement: 77566559900129

Adresse postale: 5 rue Roland Barthes

Ville: Paris cedex 12

Code postal: 75598

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: voiretf@afd.fr

Téléphone: +33 153443131

Télécopieur: +33 144879939

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue de Jouy

Ville: Paris

Code postal: 75004

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta@juradm.fr

Téléphone: +33 144594400

Adresse internet: <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

11. Informations relatives à l'avis

11.1. Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 675ca94a-a2bc-4f7e-85e6-375a654a2559 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 18/11/2024 22:11:34 (UTC)

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2. Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis: 706842-2024

Numéro de publication au JO S: 226/2024

Date de publication: 20/11/2024